DÉPARTEMENT DES ALPES MARITIMES

BRIANÇONNET

AU CONSEIL MUNICIPAL du 10 juillet 2020

Membres du Conseil présents à cette séance : Ogez Ismael , Carlin Raymond, Perichet Yves, Seghi Martine, Pierrisnard Quentin, Saint Martin Delphine, Jean-Claude TABA

Absents représentés : Henri Nicolas par Ismaël OGEZ, Gastaud Fabienne par Jean-Claude TABA, Rubaudo Raymond par Saint Martin Delphine, Egg Adrien par Raymond CARLIN

Le 10 juillet à 17 h 30 , le Conseil Municipal de Briançonnet , régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Ogez Ismael , le Maire

A l'ordre du jour :

Délibération 1 : Intempéries des 23 et 24 novembre 2019

Le Maire expose au Conseil Municipal que la voirie communale a eu à souffrir des importantes intempéries des 23 et 24 novembre derniers.

En effet, suite à d'importants glissements de terrains et notamment des effondrements de talus de soutènements, route de la Loubre, chemins d'accès communaux aux canalisations d'eau potable de la Sagne et sur les berges de l'Esteron, d'importants travaux sont à envisager.

La commune vient d'être classée en Catastrophes Naturelles par arrêté préfectoral.

Le Maire précise que, compte tenu du montant des travaux à envisager d'un montant HT de 158700 euros, il convient de demander une subvention au Conseil Régional ayant déjà eu un accord de subvention du Conseil Départemental par sa commission en date du 06 juin dernier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

Autorise le Maire à solliciter la subvention la plus élevée possible auprès du Conseil Régional.

Autorise le Maire de Briançonnet à signer tous les documents afférents à cette demande de subvention.

S'engage à inscrire au Budget la part qui, si besoin, restera à la charge de la Commune.

Procès-verbal : Désignation des délégués et suppléants en vue des prochaines élections Sénatoriales.

Le Maire expose au Conseil Municipal que le 10 juillet, au niveau national, toutes les communes doivent désigner les délégués titulaires et suppléants qui vont participer aux prochaines élections Sénatoriales.

Est proposé comme titulaire :

Ogez Ismael: 11 voix pour

Sont proposés comme suppléants :

Carlin Raymond, Perichet Yves, Taba Jean-Claude: 11 voix pour

La séance est levée

Prochain CM fixé au 18 juillet 2020 à 16h